

LES INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur place ou envoyés par e-mail sur demande.

PRÉREQUIS

- Satisfaire à l'épreuve de sélection de SPE Formation.
- Être titulaire du PSC1, ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent.
- Justifier d'une expérience, professionnelle ou non professionnelle, d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures (attestation de la ou les structure(s) d'accueil).

SÉLECTIONS

- **Épreuve écrite** : étude de cas portant sur le métier d'animateur et de directeur,
- **Épreuve d'entretien** : appuyée par un CV et un projet professionnel.

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

Nous consulter

Qualifications permettant d'être dispensé de la justification de l'expérience d'animateur :

BAPAAT/CPJEPS ; CQP Animateur Péricolaire ; BAFA ; BAFD ; BAC Pro « service de proximité et vie locale » ; BAC Pro Agricole (toutes options) ; Brevet Professionnel délivré par le Ministère de l'Agriculture (toutes options) ; BPJEPS (toutes spécialités)

FINANCEMENTS

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF ou CPF Transition Professionnelle
- Autofinancement + aide au financement SESAME
- RÉGION
- Pôle Emploi

Nous proposons une étude personnalisée concernant le financement de votre formation.



CONTACT

SPE FORMATION
6 rue de la Pantarelle
12000 Rodez

05 65 68 30 13
Email : contact@spe-formation.com

www.spe-formation.com



Projet cofinancé par le Fond Social Européen

BPJEPS BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

DEVENEZ
ANIMATEUR
DIRECTEUR EN ACM

LOISIRS
TOUS
PUBLICS



SPE FORMATION
Organisme de Formation - CFA

LE MÉTIER

L'animateur exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales. Il est responsable de son activité au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

LE DIPLÔME



Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports permettant à son titulaire d'encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il intervient notamment auprès des enfants et de jeunes et peut être amené à diriger un accueil collectif de mineurs. Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation. Il construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage. Il accompagne les publics dans la réalisation de leurs projets.

LA FORMATION

Elle respecte le principe de l'alternance avec 627 heures de formation en centre et 973 heures en entreprise : formation par capitalisation de 4UC permettant d'acquérir des compétences professionnelles dans le domaine des activités de loisirs tous publics. Elle se déroule dans les locaux de SPE Formation à Rodez.

LE CONTENU



UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- communiquer dans la situation de la vie professionnelle
- prendre en compte les caractéristiques des publics, de leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- concevoir un projet d'animation
- conduire un projet d'animation
- évaluer un projet d'animation

UNITÉS CAPITALISABLES DE MENTION

UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

- organiser et évaluer les activités
- encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- accueillir les publics, adolescents et les animateurs

UC4 : MOBILISER LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PLUBLICS »

- situer son activité d'animation dans un territoire
- maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
- conduire des activités d'animation



Animateur

L'EMPLOI

Directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs

Diriger un accueil collectif de mineurs à titre professionnel : emploi pouvant être occupé à temps plein.

Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances.

LE CALENDRIER

SÉLECTIONS

Fin juin - Début juillet

POSITIONNEMENT

Fin août - Début septembre

FORMATION

De septembre à septembre

